

L'appel des jeunes pour protéger l'Océan

Ce mardi 8 juin, à l'occasion de la **Journée mondiale des Océans**, date choisie symboliquement pour leur 3^{ème} et dernier conseil de l'année scolaire, les [ÉCO]conseillers de l'Océan, soit **250 élèves** du CM1 à l'Université, ont présenté les solutions qu'ils aimeraient apporter afin de **protéger l'Océan**.

Les [ÉCO]conseillers de l'Océan est un **programme éducatif** mis en place par Océanopolis avec l'Education Nationale à la rentrée dernière qui, pour sa première année, a réuni 10 classes de Bretagne et 3 étudiants qui ont débattu, invité des experts et grands témoins qu'ils soient scientifiques, professionnels de la mer, ou simples citoyens, fait émerger des idées, des envies collectives...

Ces élèves et étudiants connectés en visioconférence et représentés par une délégation d'une trentaine d'entre eux présents dans l'auditorium d'Océanopolis ont eu l'honneur d'exposer à 14h ce mardi leurs réflexions et leurs propositions d'actions en visio à **Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**, aux représentants de l'Education Nationale et de la société civile.

Après une année de travail et la participation à 3 conseils, la **restitution des 6 solutions** sur lesquelles ils ont travaillé toute l'année fait l'objet de la **Tribune** ci-après qui **portera leur voix bien au-delà des murs d'Océanopolis**.



[Tribune des [ÉCO]conseillers de l'Océan]

“ Nous, [ÉCO]conseillers de l'Océan, représentons 250 élèves et étudiants répartis sur l'ensemble du territoire Breton. Tout au long de l'année, nous nous sommes interrogés sur l'état écologique de l'océan et les mesures qui pouvaient être prises en sa faveur.

C'est au travers de rencontres et d'échanges avec de nombreux scientifiques et experts, que nous avons pris pleinement conscience de toute la complexité et la fragilité du système océanique. L'Océan est essentiel à nos vies. En plus de représenter une source importante de nourriture et de bien-être, il relie les êtres humains sur Terre, produit le dioxygène que nous respirons et participe à la régulation du climat.

Cependant, les écosystèmes océaniques se détériorent continuellement à cause de la pollution, du changement climatique et de la destruction des habitats. Dans ce contexte d'érosion de la biodiversité marine, l'amélioration de l'état écologique et la durabilité des pratiques rejoignent les objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies en 2015.

Après plusieurs mois de travail, d'échanges et de débats, les réflexions menées dans le cadre de ce programme éducatif porté par Océanopolis et l'académie de Rennes nous permettent à présent d'être en mesure de construire des solutions concrètes et argumentées. Ces dernières ont pour objectif de répondre à plusieurs enjeux que nous avons identifiés, tels que la lutte contre les pollutions plastiques de l'océan, l'érosion de la biodiversité marine ou encore le dérèglement climatique.

Acteurs dans nos établissements scolaires, nous souhaitons à présent que ces propositions soient diffusées et mises en place à plus grande échelle. Ce sont ces solutions que nous relayons aujourd'hui, 8 juin, Journée Mondiale de l'Océan, vers les décideurs et le réseau des éco-délégués.

C'est pourquoi, nous, [ÉCO]conseillers de l'Océan, appelons à :

- **Encourager l'enseignement du développement durable, notamment sur les questions liées à l'océan, dans les programmes scolaires.**

L'ensemble des [ECO]conseillers de l'Océan propose que de la même façon qu'il a été renforcé les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable, il soit apporté des modifications spécifiques aux programmes de cycle 3 et de cycle 4 pour renforcer l'éducation et la sensibilisation aux enjeux liés à l'Océan et sa préservation.

- **Mettre en place des mesures durables en lien avec l'océan dans les cantines scolaires.**

L'ensemble des [ECO]conseillers demande de rajouter dans la loi Egalim pour la restauration collective un indicateur permettant de favoriser la consommation de poissons issus de la pêche durable. Cette loi du 30 octobre 2018 impose déjà aux services de restauration collective comme les cantines de collège, de servir au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. A cette loi les [ECO]conseillers de l'Océan souhaitent ajouter d'autres critères tels que la limitation des déchets et du gaspillage alimentaire, l'équilibre alimentaire et la variété des repas.

- **Favoriser l'achat et la diffusion de fournitures scolaires « zéro déchet ».**

80 % de la pollution plastique de l'océan sont liés aux activités humaines terrestres. Pour limiter l'usage du plastique jetable durant notre scolarité, nous présentons plusieurs pistes pour réduire les déchets à l'occasion de la rentrée dans une optique zéro déchet. Pour cela nous souhaitons diffuser le plus largement possible un kit de fourniture scolaire zéro déchet accessible à tous.

- **Diffuser une charte « zéro plastique » dans les établissements accueillant du public.**

La charte des [ÉCO]conseillers de l’Océan regroupe les recommandations pour participer aux bonnes pratiques pour limiter l’usage des plastiques, contribuer à améliorer le tri des déchets, préserver le milieu marin de la pollution plastique. Les actions ciblent les établissements, dans le périmètre de leurs compétences, qu’ils soient éducatifs, culturels, sportifs. Les actions accomplies par ces établissements seront valorisées par un écolabel.

- **Soutenir les entreprises innovantes qui développent des solutions éco-responsables pour lutter contre le *biofouling* et la diffusion d’espèces non-indigènes.**

Actuellement, 99% des bateaux sont recouverts de peintures antifouling composées d’une peinture chargée en biocides de différentes natures. Ces peintures antifouling sont donc susceptibles d’entraîner une pollution significative du milieu marin. Pour limiter cette pollution, les [ECO]conseillers de l’Océan souhaitent encourager l’utilisation de procédés mécaniques, inoffensifs pour la faune et la flore, pour l’entretien des coques de navires.

- **Réaliser une campagne de sensibilisation à destination de tous les éco-délégués de France pour les sensibiliser aux enjeux liés à l’océan et à sa préservation.**

Les [ECO]conseillers de l’Océan souhaitent inciter les élèves de la région à s’engager pour la protection de l’Océan. Pour cela, nous demandons qu’une campagne de sensibilisation soit mise en place à destination de l’ensemble de éco-délégués Bretons. Ces éco-délégués, élus dans les classes allant du CM1 à la terminale pour participer activement à la mise en œuvre du développement durable dans leurs établissements, pourront ainsi soutenir les propositions mises en avant par les [ECO]conseillers de l’Océan.

Parce que l’Océan est un enjeu majeur pour nous tous, parce que l’éducation au développement durable est une priorité, parce que les élèves se préoccupent du milieu marin... remettons ensemble, l’océan au centre de nos vies. ”

Les signataires de cette tribune

- Classe de CM1/CM2 de l’école des Acacias de Bobital (22)
- Classe de CM1/CM2 de l’école Joliot Curie de Lanester (56)
- Classe de CM1/CM2 de l’école du Forestou de Brest (29)
- Classe de CM1/CM2 de l’école Saint Joseph de Trémoré (22)
- Classe de 5^{èmes} du collège Kerfontaine de Pluneret (56)
- Classe de 3^{ème} du collège Chateaubriand de Saint Malo (35)
- Classe de 6^{ème} du collège Beaumanoir de Ploërmel (56)
- Classes de seconde et de première du Lycée des Romains de Saint-Malo (35)
- Classe de seconde du lycée de l’Harteloire de Brest (29)
- Classe de première du lycée maritime Florence Arthaud de Saint-Malo (35)
- Elyne Dugény – Doctorante à IFREMER
- Laura Fradet – Etudiant en Master 1 IUEM
- Paul-Charles – Etudiant en Master 1 IUEM

La tribune des [ÉCO]conseillers de l’Océan en images :



<https://youtu.be/VJ9g7mH1HT4>

À PROPOS DES [ÉCO]CONSEILLERS DE L'OcéAN

En septembre 2020, Océanopolis en partenariat avec la région académique de Bretagne, créent Les [ÉCO]conseillers de l'Océan. Un programme académique et international pour recueillir les propos d'élèves du CM1 à l'université, les solutions qu'ils aimeraient apporter afin de protéger l'Océan. Océanopolis, Centre national de culture scientifique dédié à l'Océan, est un lieu de partage et d'échange de savoirs pour les élèves mais aussi un lieu où les élèves peuvent s'exprimer. Ce sont leurs idées, leurs témoignages, leurs propositions d'actions que le dispositif des [ÉCO]conseillers de l'Océan met en avant. Ce programme constitue un conseil qui portera la voix des élèves au-delà des murs d'Océanopolis en leur permettant de s'exprimer dans d'autres organisations et instances comme l'Éducation Nationale via la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), le dispositif national des « éco-délégués » ou encore les aires éducatives. Leurs idées seront également portées à la connaissance du réseau des Centres de culture scientifique, technique et industriel (CCSTI) et des citoyens.

Pour devenir [ÉCO]conseillers, chaque classe a au préalable candidaté au début de l'année scolaire au programme des [ÉCO]CONSEILLERS de l'Océan par le biais d'une courte vidéo motivant sa participation. 10 classes de 10 établissements scolaires et 3 étudiants ont été sélectionnés pour porter la voix de ces [ÉCO]conseillers de l'Océan.

UNE MISSION D'AMBASSADEURS

Les [ÉCO]conseillers de l'Océan en débattant de sujets sur l'Océan et invitant des experts, des grands témoins qu'ils soient scientifiques, décideurs, professionnels de la mer ou simples citoyens en fonction des sujets abordés, ont fait émerger des idées, des envies collectives et le font savoir auprès des organisations et instances partenaires. Ils diffusent de l'information rigoureuse sur l'Océan et ses enjeux auprès des autres élèves en s'appuyant sur différents réseaux comme le dispositif national des « éco-délégués », le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) ou encore les Aires Éducatives...

Plus d'informations : <https://www.oceanopolis.com/les-ecoconseillers-de-locean-page>

Structures impliquées

Océanopolis, Centre nationale de culture scientifique dédié à l'océan

De par son approche pédagogique et scientifique, Océanopolis est un équipement national incontournable en matière d'éducation à la disposition des enseignants et de leurs élèves. « À l'école de l'Océan », notre programme éducatif innovant, accueille chaque année 35 000 scolaires de la maternelle au master, au travers de visites guidées, d'ateliers éducatifs, d'e-classes (nouveau), de séjours scolaires, d'accompagnements dans des appels à projets (aires marines éducatives, Jeunes Reporters des Arts et des Sciences et de l'Environnement, School Plastik Hackathon...) et de conférences scolaires, mais englobe aussi des ressources ou documents pédagogiques et des formations d'enseignants... pour comprendre le fonctionnement de l'Océan et prendre conscience de la richesse et de la fragilité de la biodiversité marine.

La mission académique EDD et la délégation Académique à l'Éducation artistique et à l'action Culturelle (DAAC) de la région académique Bretagne. Ces deux services sont dirigés par le délégué académique – Chef de la mission EDD qui a pour mission de piloter et mettre en œuvre, sous l'autorité du Recteur, les politiques publiques de généralisation de l'EDD et du 100% EAC en lien avec les corps d'inspection mais aussi en partenariat avec les différents services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales.

CONTACTS PRESSE

Florence Beauvois - florencebeauvois@hotmail.com - 06 50 10 82 75

Julianne Liret - julianne.liret@oceanopolis.com - 02 98 34 40 67 / 06 02 16 09 22



Avec le soutien de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique